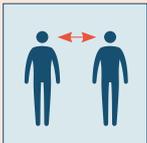


BIENVENUE AU TESSIN!

À distance et responsables même en vacances

Nous sommes heureux de vous accueillir dans le canton du Tessin. Durant votre séjour, nous vous invitons à profiter de notre territoire tout en continuant à suivre les règles d'hygiène et de distanciation physique en vigueur. Nous vous invitons notamment à :



Toujours garder ses distances

Garder une distance physique d'au moins 2 mètres et se laver fréquemment les mains



Porter un masque si les distances ne sont pas garanties

Durant un contact prolongé et quand les distances ne peuvent pas être garanties, le port du masque est utile et recommandé (par exemple: dans les transports publics)



Respecter l'interdiction des rassemblements

L'interdiction des rassemblements de plus de 5 personnes reste en vigueur



Respecter les consignes des hôtels, des restaurants et des lieux

Les dispositions suivantes valent sur tout le territoire cantonal et restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Bon séjour et merci de votre collaboration!